

N/REF : 26/05/2025 8H22 C:264349 I:33807
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Email reçu le Lundi 26/05/2025 a 8H22

MISTRAL DANIELLE

**4 RUE DU MOULIN
38420 DOMENE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 26 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 RUE DU MOULIN - DOMENE - MME MISTAL 06 77 72 04 74

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATION BOUCHÉE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 24/05/2025 A 13H30
DEBOUCHAGE HORIZONTALE EAUX USEES DEPUIS LOCAL ATELIER
DANS LES TOILETTES

SI RECIDIVE PREVOIR CAMERA

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 4691010 BANQUE POSTALE DU 24/05/2025 - 298,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,61	180,61
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	90,30

TOTAL H.T.	270,91
T.V.A. a 10,00%	27,09
TOTAL T.T.C.En EURO	298,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN